

# Aide à l'utilisation du simulateur AMF de composition du conseil communautaire



Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité 41 quai d'Orsay / 75343 Paris cedex 07 / tél. 01 44 18 14 14 / fax 01 44 18 14 15 / www.amf.asso.fr



Etape 1 : Déterminer le périmètre de l'EPCI (communauté de communes ou d'agglomération)

1.1 <u>Procéder à des modifications de périmètre de votre EPCI (ajout/retrait de communes, fusion d'EPCI)</u>

L'outil permet de calculer la répartition des sièges entre communes à périmètre constant mais également dans l'hypothèse d'une évolution à venir de ce dernier (fusion, extension de périmètre). En cas de réduction du périmètre de l'EPCI, la loi ne prévoit pas de modification de la gouvernance.

	391	× +
	301	
	1.1.12	
	1 712	× +
	688	* +
	406	× +
	683	× +
	208	× +
Communes	Population municipale	Actions
jout / création d'une autre commune Ajou	unes ut d'un autre EPCI (fusion) Retoui	r au périmètre de départ
population municipale (population n Par ailleurs si votre EPCI comporte dans le tableau ci-dessous. L'ensemble des calculs sera établi	opulation municipale (population municipale authentifiée par le plus récent décret). ar ailleurs si votre EPCI comporte une <b>commune nouvelle</b> créée récemment, il est impératif de contrôler sa prise en con ans le tableau ci-dessous. 'ensemble des calculs sera établi sur la base des éléments connus.	

Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité 41 quai d'Orsay / 75343 Paris cedex 07 / tél. 01 44 18 14 14 / fax 01 44 18 14 15 / www.amf.asso.fr Le bouton Ajout d'un autre EPCI (fusion) permet d'ajouter l'ensemble des communes d'un ou de plusieurs autres EPCI contiguës de la communauté de base. Cela permet de projeter une fusion de communautés.

Stape Etape	a 1 : définition du périmètre > ajout d'un EPCI
Communau	ité de communes de
Recherche da	ns la base de données
Département	- Votre département
Département EPCI	- Votre département Saisir l'id_si, le SIREN ou une partie du nom de l'EPCI

Le bouton <sup>Ajout / création d'une autre commune</sup> permet d'étendre le périmètre de l'EPCI en ajoutant une ou plusieurs communes issues d'un ou plusieurs autres EPCI.

Le bouton permet de retirer une commune de l'EPCI. Cela permet de projeter une réduction de périmètre de l'EPCI ou l'éclatement d'une communauté.

Le bouton + permet d'ajouter une commune à l'EPCI. En cliquant sur le bouton, la page suivante apparait :

Département	01 - Votre dép	partement
Commune	Saisir le numé	éro insee ou une partie du nom de la commune
	Rechercher	Retour
Ajout manu Si une comm la créer manue	uel d'une co une nouvelle ne elle ci-après :	ommune e figure pas dans le périmètre proposé initialement, vous por
Ajout manu Si une comm la créer manue	uel d'une co une nouvelle ne elle ci-après :	ommune e figure pas dans le périmètre proposé initialement, vous por
Ajout manu Si une comm la créer manue Nom de	uel d'une co une nouvelle ne elle ci-après : la commune	ommune e figure pas dans le périmètre proposé initialement, vous por Saisir le nom de la commune

Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité 41 quai d'Orsay / 75343 Paris cedex 07 / tél. 01 44 18 14 14 / fax 01 44 18 14 15 / www.amf.asso.fr L'ajout de la ou des communes se fait directement depuis la base de données de l'AMF en sélectionnant une commune dans le département de votre EPCI (siège) mais cela est également possible pour les départements limitrophes.

L'ajout manuel d'une commune est également possible en entrant le nom de la commune et sa population. Cela permet notamment d'ajouter une commune nouvelle récemment ou bientôt créée.

Le bouton Retour au périmètre de départ permet de revenir au périmètre de départ de l'EPCI.

Dès lors que le périmètre de l'EPCI est défini, cliquer sur

Étape suivante : déterminer la répartition de droit commun

## Etape 2 : Obtenir la répartition des sièges selon la règle de droit commun

L'étape 2 conduit à obtenir la répartition de droit commun qui dépend directement de la population municipale des communes sur la base du tableau prévu à l'article L. 5211-6-1 du CGCT.

Il s'agit de la répartition qui sera retenue par arrêté du préfet en l'absence d'accord local.

Cette répartition sera arrêtée par le préfet à défaut d'accord local"	
Rechercher un accord local	
Commune	Sièg
	7
	3
	3
	1
NUM, AURICE ROUNDEDAL	1
	1
	1

A ce stade, il est possible d'imprimer le tableau de répartition de droit commun en cliquant sur [

Pour rechercher un accord local, cliquer sur

#### Rechercher un accord local

La page suivante apparait :

Calcul des paramètres de la simulation (Merci de patienter. La première étape peut durer plus d'une minute) Étape 1 sur 2



**Nota :** il est important de ne pas fermer le navigateur pendant cette phase de calcul lors de cette opération au risque de perdre le périmètre défini.

## Etape 3 : rechercher un accord local



Communes	Répartition de droit commun	Ajustement	
	8	8 S Pour tester un changement, il suffit de cliquer sur l'un des boutons d'actualisation ci-contre	
	5	Faire varier le nombre sièges par commune pu	de Jis
	3	Image: series of the serie	le al.
	3	<ul> <li>✓ 3 ▲</li> <li>✓ 5</li> </ul>	
	1		

### Etape 4 : lancer le calcul pour connaître le ou les accords locaux possibles

Il s'agit de lancer les calculs des accords locaux potentiels, en cliquant sur Liste des accords locaux

Attention : il est possible, dans certain cas, qu'aucun accord local ne puisse être trouvé.

13 accords loca	ux sont possibles
Liste des accor	ds locaux valides (par ordre de population décroissante) :
Pour 37 siège	s :
6 4 4 3 3 3 2	2 2 2 1 1 1 1 1
our 36 siège	s :
6 4 4 3 3 2 2	2 2 2 1 1 1 1 1
5 5 4 3 3 2 2	2 2 2 1 1 1 1 1
5141414131212	2121211111111111

Les différentes combinaisons d'accord local sont présentées en fonction du nombre de sièges répartis.

Pour visualiser le détail d'une répartition, cliquer sur

5 | 5 | 4 | 4 | 3 | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 suivis de 1

**Nota :** si le nombre de combinaisons à analyser est supérieur au milliard, le calcul se déroule sur un serveur spécial. En conséquence, le temps de traitement varie de quelques minutes à plusieurs heures. Cependant, l'ensemble des opérations étant enregistrées dès le démarrage, il est possible de revenir sur la page de calcul des accords locaux ultérieurement.



Les simulations sont automatiquement sauvegardées. Dans cette rubrique, il est possible de visualiser, à tout moment, une simulation déjà réalisée en imprimant le dernier résultat enregistré 🔒 ou en la modifiant : 💉